

"Au pied du Pic du Midi de Bigorre"

Difficulté :
Moyenne 5 à 6h de marche par
jour

Durée :
6 jours

Prix :
305 euros

Lieu du séjour : Vallée de Campan



Le Pic du Midi de Bigorre et son célèbre observatoire ! voici plus de 130 ans qu'il surplombe le Haut Adour et ses merveilles. A partir du logement de votre choix, nous partirons chaque jour à la découverte de nouveaux itinéraires situés dans l'une des trois vallées qui composent le Haut Adour.

Nous parcourerons les sentiers empruntés depuis des siècles par les bergers et vachers Bigourdans. Toujours sous le regard du pic du Midi, nous découvrirons le mode de vie traditionnel des bergers, la géologie particulière des lieux ainsi qu'une faune et une flore extrêmement riche et variée.

Déroulement du séjour

1er Jour : Une première randonnée où nous suivrons une ligne de crête nous offrant un magnifique panorama sur la vallée de Campan et sur le Pic du Midi . Nous rejoindrons les lacs de Binaros (supérieur et inférieur) et le lac de l'Oeuf. Si les conditions le permettent nous pourrions monter jusqu'au col d'Arizes à 2200m.

2ème Jour : Montée au sommet du Pic du Midi par un vallon verdoyant jusqu'au célèbre col de Sencours. De là nous attaquerons la courte mais difficile montée à l'observatoire à 2878m. Accès aux terrasses, au restaurant et au musée avant de redescendre en téléphérique jusqu'à La Mongie.

3ème Jour : Au départ de Payolle, "le petit canada des Pyrénées", nous cheminerons d'abord dans la Sapinière puis dans les estives jusqu'à rejoindre un sentier jusqu'au lac d'Arou au pied de l'Arbizon et ses 2831m. Ensuite ce sera l'heure du Pic nique sous les sifflements des marmottes avant de rejoindre le lac de Payolle.

4ème Jour : La seule randonnée de la semaine qui se fera au départ de la sauvage vallée de Lesponne. Nous marcherons sur la terre des ours pour rejoindre le magnifique lac de Peyrelade, niché dans les falaises. Nous passerons dans des hêtraies sapinières très anciennes et typiquement Pyrénéennes.

5ème jour : Nous marcherons sur les traces des bergers pour monter sur un magnifique belvédère, le pla de las penes, d'ou nous essaierons d'observer quelques rapaces avec la longue vue et les jumelles. En fin d'après midi, visite de **Bagnères de Bigorre**, très belle ville thermale et ceux qui le souhaiterons pourront profiter d'un spa ludique : "Aquensis".

6ème Jour : La dernière randonnée de la semaine sera également au départ de Payolle. Nous monterons par une très belle sapinière jusqu'au plus beau point de vue de la vallée d'Aure et de la vallée de Lesponne, le plo del naou. Une randonnée facile pour terminer le séjour qui nous fera passer par le célèbre col d'Aspin et la Hourquette d'Ancizan.

Hébergement : selon votre choix

Nourriture : selon votre choix

Portage : affaire pour la journée et pique nique

Transfert : Le matin, nous nous rendrons au départ de la randonnée en voiture individuelle. Si vous venez par d'autre moyen (train ou avion) contactez nous.

Infos pratiques

Moyens d'accès :

- **Voiture** : L'autoroute A65 jusqu'à Tarbes. Puis prendre la D8
- **Train** : Arrivée en gare de Tarbes ou de Lourdes, puis prendre un taxi ou un bus jusqu'à Bagnères de Bigorre. (20mn)
- **Avion** : Aéroport de Lourdes-Pyrénées puis 20mn de taxi (35 euros)

Randonat 1, Rue du Général de Gaulle 65200 Bagnères de Bigorre



Materiel à emporter

Vêtements pour la marche :

- Chaussure de marche déjà utilisée.
- Chaussettes hautes
- pantalon de rando ou short
- tee shirt ou chemise
- polaire
- veste de pluie
- gants légers
- chapeau, casquette ou bob
- lunette de soleil
- sac à dos (max 30l)
- réserve d'eau (min 1,5l)

Fond de sac :

- crème solaire
- tire-tic
- lampe
- pansement, désinfectant
- pharmacie personnelle (doliprane, immodium etc...)
- téléphone portable

Carte, biblio :

- carte IGN 1747 ET

Conditions générales

Réservation :

La réservation s'effectue uniquement par courrier en envoyant la fiche séjour et le bon de réservation à Randonat accompagné d'un règlement par chèque correspondant à 30% du montant du séjour. Ce chèque ne sera encaissé qu'après confirmation du séjour. Toute réservation doit être accompagnée d'un justificatif d'assurance en responsabilité civile individuelle. Les séjours sont confirmés dès la 5ème

Randonat 1, Rue du Général de Gaulle 65200 Bagnères de Bigorre



inscription, et au plus tard deux semaines avant la date de départ prévu. vous recevrez alors un courrier confirmant votre participation au séjour et vous demandant de régler le solde du séjour.

Annulation / remboursement :

En cas d'annulation de votre part vous serez remboursé :

- à 100 % si l'annulation a lieu plus de 30 jours avant le départ (moins 35 euros de frais de dossier)
- à 50 % si l'annulation à lieu entre 14 et 30 jours avant le départ (moins 35 euros de frais de dossier)
- à 25% si l'annulation à lieu entre 7 et 14 jours avant le départ(moins 35 euros de frais de dossier)
- aucun remboursement si l'annulation à lieu moins de 7 jours avant le départ

Ces remboursements ne sont possibles que dans les cas suivants :

- Blessure ou maladie avec certificat médical d'incapacité
- Décès du participant, de son conjoint ou de ses descendants et ascendants
- Licenciement économique
- Chômeur retrouvant un emploi
- Autre raison valable après étude par notre équipe

En cas d'annulation par Randonat :

Randonat s'engage à proposer au moins deux autres dates pour un séjour à tarif identique. Si ces propositions ne vous conviennent, vous serez intégralement remboursé de l'acompte.

Dans le cas ou le nombre minimum de participant pour le séjour n'est pas atteint, Randonat pourra être contraint d'annuler une réservation avec remboursement de l'acompte.

Droit à l'image :

Dans le cadre du séjour, Randonat pourra être amené à faire des photos et films à but publicitaire, si vous ne désirez pas que l'on puisse vous y reconnaître, veuillez cocher la case ci dessous:

autorisation :

Oui :

Non :

Vente au débours :

Nous avançons en votre nom l'intégralité des frais autre que l'encadrement (hébergement, nourriture, sorties diverses etc..) en **ne prenant aucun bénéfice dessus.**

Le montant de ces frais étant définis contractuellement avant le départ.

Le règlement final fera donc apparaître distinctement les frais d'encadrement et les frais annexes. Dans

Randonat 1, Rue du Général de Gaulle 65200 Bagnères de Bigorre



le cas où ceux-ci seraient inférieurs à ceux prévus par le contrat, Randonat vous remboursera la différence. Il n'est par contre pas possible que ces frais soient supérieurs à ce qui est prévu initialement.

Randonat ne facturant directement que la prestation d'encadrement.

Tarifs :

Nos tarifs comprennent :

- L'élaboration des parcours
- L'encadrement par un brevet d'état Accompagnateur Moyenne Montagne
- Le prêt du matériel suivant : bâtons ou raquettes + bâtons
- L'assurance en Responsabilité Civile Professionnelle

Vente au débours :

- Hébergement et pension Complète dans le cadre d'un séjour itinérant

Nos tarifs ne comprennent pas :

- Le trajet de votre domicile au point de départ et du point de dispersion à votre domicile.
- Les dépenses personnelles : souvenirs, boissons, alimentation personnelle (ex: barre de céréales, fruits secs etc..)
- Les transferts en voiture pour rejoindre les points de départ des randonnées depuis l'hôtel ou le gîte.

Paiements :

Le paiement s'effectue en deux fois :

- 30 % d'acompte à l'inscription
- le solde lors de la confirmation du séjour.

Modification de programme :

La montagne est un milieu naturel changeant et toute modification de parcours ou de programme en raison des conditions météorologiques ou de terrain ne pourra faire l'objet d'aucune contestation. L'accompagnateur en montagne responsable du groupe est le seul habilité à prendre ce type de décision.

Dans le cas de l'annulation d'une randonnée, Randonat s'engage à proposer une sortie alternative.

Matériel, comportement, niveau requis :

Par son engagement, le participant s'engage à avoir pris connaissance du niveau de difficulté du séjour et de l'équipement nécessaire.

Le participant s'engage également à adopter un comportement responsable ne mettant ni sa sécurité,

ni celle du groupe en danger. Pour cela il s'engage à suivre les recommandations de l'accompagnateur en montagne responsable du groupe.

Par ailleurs le participant certifie sur l'honneur ne pas souffrir de maladie ou d'infection incompatible avec un sport de montagne.

Assurance :

Chaque participant doit être couvert par une assurance en responsabilité Civile et en fournir une attestation lors de la réservation.

Randonat est par ailleurs couvert par une assurance RC professionnelle : MMA n° 105.630.300

Je soussigné..... avoir pris connaissance des conditions générales de vente et m'engage à les respecter.

Date

Signature

Je soussigné....., donne mandat à Randonat, pour engager pour mon compte et dans la limite de les frais d'hébergement et d'alimentation du séjour.....

Date

Signature